



A T H E N

in / à

a.721.81

EDA / DVA

17
Kopie
(- Pol. Direktion)
- Bz
P/G

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

051.11-FL/EK

3.6.1991

Gegenstand / Objet **Schlussbericht des Missionschefs**

Anhand des Schemas in Weisung 136 gebe ich Ihnen nachstehend meine Hinweise auf die folgenden Punkte:

1. Die Beziehungen zwischen der Schweiz und Griechenland sind ausgezeichnet. Die 14-tägige Ausstellung/Veranstaltung "Chronia Polla Helvetia" zur 700-Jahrfeier konnte einen sehr grossen Erfolg verbuchen. Besonders die ältere Generation der Griechen hat noch immer ein sehr idealistisches Bild der Schweiz: Ordnung, Organisation, politische Stabilität... Detailliertere Informationen finden Sie im beiliegenden Bericht, welcher dieses Frühjahr im Hinblick auf den Besuch in Bern von Staatssekretär Papastamkos durch diese Vertretung erstellt wurde.
2. Die hiesige Schweizerkolonie umfasst ca. 1'700 Personen, wovon etwa zwei Drittel Doppelbürger sind. Der überwiegende Anteil der Immatrikulierten sind Frauen und Kinder (86%). Die Hauptbelastung der Kanzlei besteht im Sommer vorwiegend aus den Problemen durchreisender Schweizer. Die Beziehungen zwischen der Botschaft und der Kolonie sind sehr gut. Es bestehen zur Zeit keine speziellen Probleme.

Der Schweizerclub (NHG; Gruppe Athen) zählt etwa 200 Mitglieder und entwickelt unter der Leitung von Herrn Alois Horlacher eine rege Tätigkeit zwischen November und Juni. Der Club wird von den Mitarbeitern der Botschaft in verschiedenster Weise aktiv unterstützt. Der Kanzleichef ist ehrenamtlich im Vorstand. Ich besuche zusammen mit meiner Gattin jeweils mehrere Anlässe pro Saison.



Eine Gruppe von Schweizer Geschäftsleuten trifft sich einmal pro Monat bei der Firma Nestlé. Der Handelsrat der Botschaft sowie je nach Umständen der 1. Mitarbeiter oder ich selbst nehmen an diesen Treffen als Beobachter teil.

Als weitere Vereinigungen sind erwähnenswert die "Ligue helléno-suisse Jean-Gabriel Eynard", welche sich mit kulturellen Angelegenheiten befasst, sowie dem "Cercle Suisse-hellénique (Secrétariat permanent pour le développement des relations commerciales et économiques entre la Suisse et la Grèce)", welcher eher ein Klub als eine eigentliche Handelskammer ist.

- 3.a) Die Kontakte mit den griechischen Gesprächspartnern sind generell einfach und angenehm. Sie lieben die Diskussion und empfangen gerne. Allerdings entsteht manchmal der Eindruck, dass sie eher ihre eigene Meinung als die offizielle Politik vertreten, um sich Wichtigkeit zu geben. Eine detaillierte Kartothek betreffend sämtliche nützliche Kontakte befindet sich bei der Sekretärin des Missionschefs.
- b) Ich treffe mich einmal monatlich mit meinen Kollegen der EFTA-Staaten. An diesen Zusammenkünften wird ein weites Spektrum an Problemen diskutiert, insbesondere Fragen im Zusammenhang mit Europa und natürlich Griechenland. Der schwedische Botschafter ist äusserst aktiv. Im übrigen sind mein niederländischer Kollege sowie der Botschafter von Belgien sehr kompetent und kooperativ. Auch der kanadische Vertreter ist ein angenehmer Kollege.
- c) Wertvolle Kontakte:
Herrn T. Papalexopoulos, Ex-Präsident der Vereinigung griechischer Industrieller. Studien an der ETH Zürich.
Herrn Dr. S. Stratighis, Anwalt der Firma Hofmann-La Roche. Ehemaliger Politiker. Studien in Basel.
4. Die Mitgliedschaft in Vereinigungen oder Clubs ist nicht unerlässlich. Mir wurde mehrmals die Teilnahme im Rotary-Club angeboten, welchem ich aber nicht beigetreten bin.
5. Athen ist nicht mehr das Ideal wie noch vor 15 Jahren. Die Stadt ist zunehmend verschmutzt und der Verkehr droht sie zu ersticken. Die allgemeine Lebensqualität sinkt dadurch dauernd. Das Land und die Inseln sind jedoch noch weitgehend unverdorben und nach wie vor herrlich zu bereisen.

Man findet in Athen praktisch alles zu kaufen. Dies kommt teilweise davon, dass der Grieche von Natur aus ein Konsument ist.

Ueber den Charakter des Griechen möchte ich Ihnen zum Abschluss noch einige Stichworte nennen:

intelligent
polyglott
nett
gastfreundlich
liebt Kontakt
schlau (im Geschäft)
ausgesprochener Individualist
sehr empfindlich
patriotischer Chauvinist
sagt nicht unbedingt die Wahrheit
sehr politisiert
wenig solidarisch
'social climber'

Der Schweizer Botschafter ist bei sozialen Anlässen ein sehr gefragter Gast.

Der Schweizerische Botschafter



G. Franel

Beilage erwähnt

Kopie an: - Herrn Botschafter A. Hohl, Bonn
- Herr R. Pasche, EDA, Pol.Dir. III

331.0 sd - IH/MS

Visite de S.E. M. PAPASTAMKOS à Berne, le 11.4.1991

Les relations bilatérales helléno-suisse

Les relations entre la Suisse et la Grèce remontent à l'Antiquité. Au 19^e siècle les philhellènes suisses ont apporté leur contribution à la libération de la Grèce du joug ottoman. De nombreux intellectuels et financiers ont contribué au développement de la Grèce. De leur côté, les Grecs ont toujours apprécié la Suisse où vit aujourd'hui une colonie d'environ 9'000 personnes.

Le 700^e anniversaire de la Confédération suisse nous donne l'occasion de rappeler ces liens ancestraux et de tisser la trame d'une interdépendance qui, à l'avenir, pourrait être encore plus forte. De nombreuses manifestations sont prévues à Athènes et ailleurs en Grèce durant cette année (voir programme provisoire annexé). Les organisateurs de ces manifestations espèrent attirer l'attention, en particulier des jeunes et des décideurs de demain, sur une Suisse qui, malgré quelques critiques éparses, continue de jouir en Grèce d'une excellente réputation.

Relations politiques

Après le retour de la Grèce à la démocratie en 1974, nos relations bilatérales ont été intensifiées, quoique de manière sporadique. Une série de contacts à haut niveau, l'absence de contentieux bilatéral et de très bons rapports en général nous permettent de qualifier d'excellentes nos relations avec la République hellénique.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Mitsotakis (avril 1990) et durant la période transitoire des gouvernements Tzannetakis et Zolotas, il n'y eut en fait pas de visites au niveau de celle prévue à Berne le 11 avril 1991. Ainsi, les dernières visites importantes furent celles du Secrétaire d'Etat Brunner (14/16.7.1988), du Secrétaire d'Etat Blankart à Athènes (29/30.8. 1988) et du Secrétaire d'Etat Papantoniou à Berne (Janv. 1989). L'Ambassadeur Arioli est venu à Athènes les 21/22.5.1990.

Relations sociales

Aucun problème particulier à relever dans le domaine social. Cela dit, les autorités grecques aimeraient obtenir un allégement des dispositions pour l'obtention de permis "C" en Suisse (5 ans de séjour). L'Office fédéral des étrangers étudie la question. Vu que les autorités grecques sont de leur côté souvent pointilleuses et très restrictives quant au renouvellement des permis de séjour des citoyens suisses, souvent établis depuis longtemps en Grèce, il faudrait veiller à cette affaire et s'assurer d'une stricte réciprocité. Notre colonie comptait à la fin décembre 1990 1753 membres, dont 637 Suisses et 1116 double nationaux; une augmentation sensible par rapport aux 1300 Suisses établis en Grèce en 1986.

Affaires juridiques

Un réseau d'une douzaine d'accords bilatéraux nous lie avec la Grèce. Certaines difficultés sont à signaler dans le cadre de l'application de la convention de double imposition, entrée en vigueur le 21.02.1985. Malgré diverses interventions, qui ont eu pour effet une légère amélioration, le règlement de quelques cas pratiques laisse encore à désirer. L'Administration fédérale des contributions est à ce sujet en contact direct avec les autorités grecques compétentes.

Les notifications d'actes judiciaires par la voie diplomatique prennent souvent un temps démesurément long pour parvenir à leur destinataire. Des interventions sont nécessaires pour obtenir les réponses souhaitées par l'OFP pour la bonne marche de la justice. Un effort des autorités grecques dans ce domaine serait le bienvenu.

Echanges culturels

Ceux-ci sont très nombreux. Ainsi depuis 1964 les universités suisses ont entamé des fouilles archéologiques sur le site d'Erétrie en Eubée, où se trouve aujourd'hui encore l'Ecole suisse d'archéologie. Cette année elle inaugure officiellement une nouvelle aile du musée, financée entièrement par la Suisse, ainsi que la très belle maison des mosaïques, rendue accessible au public grâce à un mécène suisse.

Chaque année des manifestations culturelles sont organisées avec le soutien de l'Ambassade. Conférences, expositions (l'année dernière une exposition Giacometti), concerts etc. La présence suisse à Athènes sera cette année encore plus marquée que d'habitude. La quinzaine suisse au Zappeion en formera le point d'orgue (voir programme en annexe).

Les échanges au niveau des étudiants augmentent aussi d'année en année. Depuis 1988 la Grèce offre à la Suisse une bourse qui, jusqu'à présent, a pu être régulièrement attribuée.

La Grèce de son côté tente d'affermir sa position culturelle en Suisse (participation l'année dernière au Comptoir suisse, exposition à Lausanne, dans le cadre du mouvement olympique etc...). La suppression par la SSR de l'émission hebdomadaire en langue grecque a soulevé certains remous l'été dernier, mais ceci plus, semble-t-il, parmi les philhellènes suisses que parmi la colonie grecque en Suisse.

Relations économiques

Traditionnellement la balance commerciale entre la Suisse et la Grèce est très nettement en faveur de notre pays. Ce fait a poussé les autorités grecques à nous demander de l'aide pour réaliser un meilleur équilibre. En particulier elles ont fait une campagne de promotion pour les investissements suisses en Grèce (but principal de la visite du S.E. Papantonniou en 1989) qui, vu les difficultés connues dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'économie grecque, a fait long feu.

Les dossiers concernant l'importation de vin blanc grec en Suisse, l'interdiction de l'importation de l'ouzo, les difficultés en matière d'exportation vers notre pays du fromage blanc et de yaourts, restent encore ouverts. De notre côté, la situation pour les entreprises pharmaceutiques semble s'être améliorée depuis que le gouvernement Mitsotakis a promulgué trois augmentations successives des prix de vente de nos produits en Grèce. La question du transfert des royautés des sociétés suisses continue à poser des problèmes, ainsi que celle du droit rétorquable.

Questions pendantes

Deux problèmes, qui n'ont pas été réglés mais qui semblent oubliés (en tous cas le silence grec fut, dernièrement, total) pourraient resurgir:

- 1) La question du règlement de la TVA (18 %) par l'Ecole suisse d'archéologie sur les frais de construction de la nouvelle aile du Musée d'Erétrie. Alors que divers bâtiments d'intérêt public peuvent être exemptés du paiement de cette taxe, le Ministère des finances grec s'est opposé jusqu'ici à une interprétation allant dans le même sens. Au cours de la visite du S.E. Brunner à Athènes, le S.E. Pangalos avait laissé entrevoir une solution. Depuis lors c'est le silence le plus opaque. L'Ecole suisse d'archéologie ayant jusqu'ici toujours automatiquement déduit la TVA des factures, sans conséquence concrète, il faut se garder de notre part de soulever à nouveau ce problème.
- 2) Il en va de même de la question concernant l'affectation d'un immeuble sis à Genève et appartenant à l'Etat grec. Il semble, vu le silence des autorités grecques, que celles-ci ont finalement accepté le point de vue des autorités genevoises qui ont refusé que cet immeuble, en zone d'habitation, soit transformé pour abriter les bureaux de la Mission.